

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2019

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le Syndicat. Elle sera, comme le Budget Primitif, disponible sur le site internet du Syndicat.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2019 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 6 février 2019 et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- Continuer le programme d'investissement sur de nouveaux procédés de pré-collecte (bornes enterrées, etc.),
- De ne pas augmenter les contributions budgétaires demandées aux collectivités adhérentes au Syndicat.

Le projet de Budget Primitif est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2018.

Contributions pour 2019

Les ressources propres du Syndicat sont notamment et principalement constituées des contributions de ses membres à savoir :

- La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts pour la commune de Méry-sur-Oise,
- La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes pour la commune d'Auvers-sur-Oise,
- La Communauté d'Agglomération Val Parisis pour les communes de Beauchamp, Bessancourt, Frépillon Herblay-sur-Seine, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.

Le montant de ces contributions a été déterminé dans la continuité du débat d'orientation budgétaire. Pour chaque commune, les contributions sont déterminées en tenant compte des services rendus et des tonnages des flux collectés.

Budget Principal

Le montant du Budget Principal est le suivant :

BP 2019	DEPENSES	RECETTES
Investissement	1 475 569,06 €	1 475 569,06 €
Fonctionnement	15 139 678,73 €	15 139 678,73 €
TOTAL	16 615 247,79 €	16 615 247,79 €

• Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à **15 139 678,73 €**.

Le montant était en 2018 de 14 887 976,95 € soit une hausse de 1,7 %.

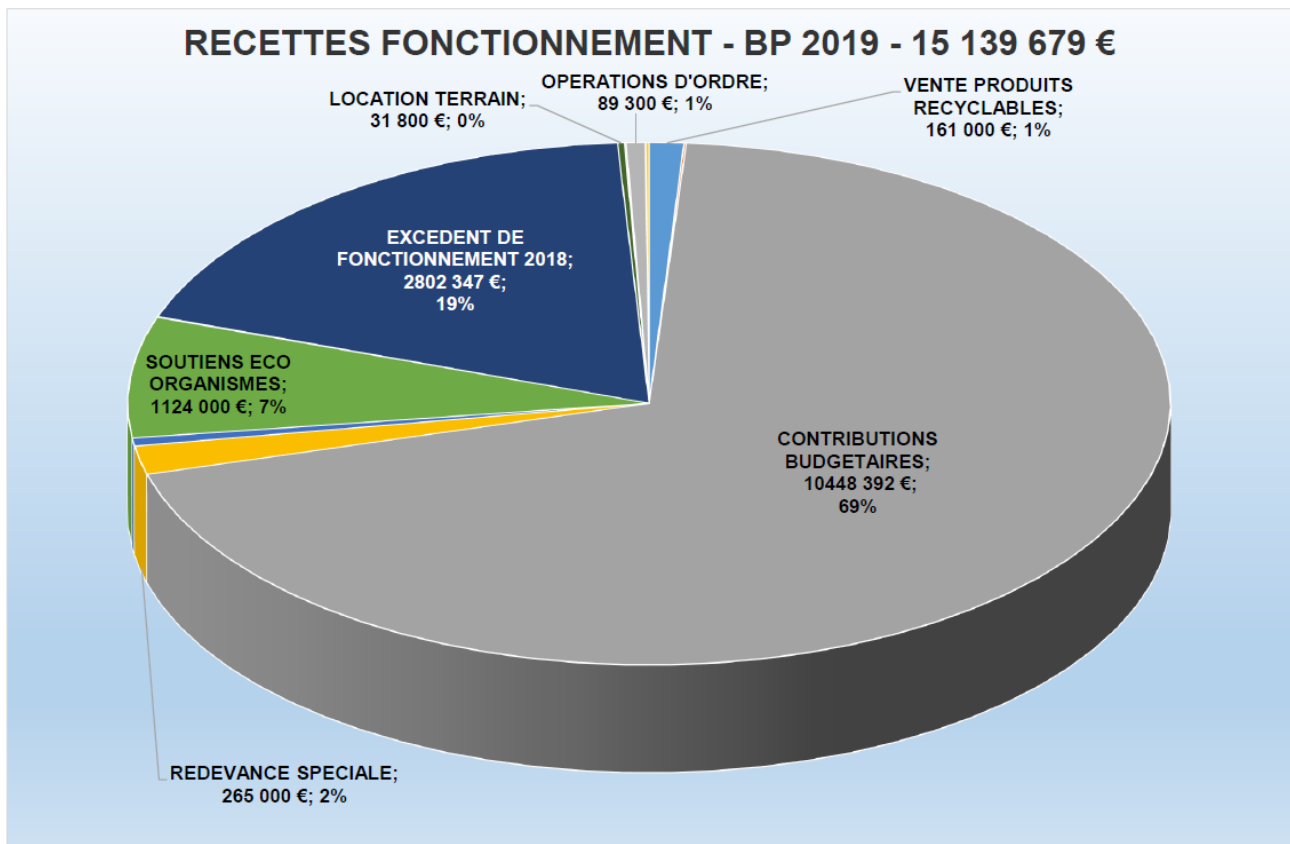
○ Recettes de fonctionnement :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à **15 139 678,73 €**.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par les contributions budgétaires des collectivités adhérentes au Syndicat qui représentent 69 % des ressources du Syndicat soit 10 448 392 €. Cette recette est en baisse de 0,25 % par rapport à 2018.
- Le deuxième poste est celui des aides des éco-organismes des filières REP (CITEO pour les emballages et les papiers, Eco-Mobilier, Eco-DDS, Corepile et OCAD3E) qui représentent 7 % des recettes pour un montant de 1 124 000€.
- Le troisième poste est celui de la redevance spéciale. Cette redevance est payée par les professionnels dont le volume de bacs est supérieur à 720 Litres. Ce poste représente 2 % des recettes soit 265 000 €.

Enfin, dans les recettes de fonctionnement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2018 pour 2 802 346,73 €.



Recettes de fonctionnement par chapitre – Années 2018 et 2019

Données détaillées :

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2018	2019	Evolution
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		2 795 432,95 €	2 802 346,73 €	0%
13	ATENUATIONS DE CHARGES		20 €	15 210 €	75950%
70	PRODUITS DES SERVICES				
7028	Vente de récoltes et de produits forestiers	Vente des produits recyclables	100 000 €	- €	-
70613	Abonnement ou redevance pour enlèvement déchets industriels	Redevance spéciale	260 000 €	265 000 €	2%
70688	Prestations de services-Autres redevances et droits	Vente des composteurs et sacs papiers	50 000 €	10 500 €	-79%
7078	Autres ventes de marchandises	Vente de produits recyclables	- €	161 000 €	-
70878	Remboursement de frais autres redevables	Redevance fluides et gardiennage SEPUR	34 000 €	- €	-
7088	Autres produits d'activités annexes	Accès à la déchèterie	55 000 €	75 000 €	36%
		TOTAL	499 000 €	511 500 €	3%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
74712	Dotations de l'Etat - emplois d'avenir	Remboursement Emploi d'avenir	5 000 €	- €	-100%
74718	Dotations de l'Etat - Autres	Remboursement CAE-CUI	18 000 €	17 000 €	-6%
74758	Part. des autres groupements de collectivités	Contribution CA Val Paris	8 902 620 €	9 098 964 €	2%
		Contribution CC Vallée de l'Oise et 3 Forêts	908 000 €	671 920 €	-26%
		Contribution CC Sausseron Impressionnistes	664 224 €	677 508 €	2%
7478	Participations-Autres organismes	Soutien Eco-organismes déchèterie	60 000 €	79 000 €	32%
		Soutien CITEO papier	86 000 €	89 000 €	3%
		Soutien CITEO communication	47 000 €	32 000 €	-32%
		Soutien CITEO emballages	800 000 €	924 000 €	16%
		TOTAL	11 490 844 €	11 589 392 €	1%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		21 650 €	31 810 €	47%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 030 €	100 120 €	9620%
42	OPERATIONS D'ORDRE		80 000 €	89 300 €	12%
TOTAL			14 887 976,95 €	15 139 678,73 €	2%

Données synthétisées :

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2018	2019	Evolution
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		2 795 432,95 €	2 802 346,73 €	0%
013	ATENUATIONS DE CHARGES		20 €	15 210 €	75950%
70	PRODUITS DES SERVICES		499 000 €	511 500 €	3%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		11 490 844 €	11 589 392 €	1%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		21 650 €	31 810 €	47%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 030 €	100 120 €	9620%
042	OPERATIONS D'ORDRE		80 000 €	89 300 €	12%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			14 887 976,95 €	15 139 678,73 €	2%

Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail. L'augmentation prévue au budget est liée à l'arrêt maladie d'un agent depuis décembre 2018.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services et de ventes diverses.

Les principales ressources sont constituées par le paiement d'une redevance spéciale par les professionnels dont le volume de bac dépasse un certain seuil (70613), la vente des produits recyclables issus de la collecte sélective (7078) et les recettes des dépôts payants à la déchèterie (7088).

D'autres recettes, moins importantes sont prévues telles que les recettes liées à la participation pour l'acquisition de composteurs (70688).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente plus de 76 % des recettes avec les contributions budgétaires des collectivités membres (74758) représentant à elles seules 69 % des recettes du Syndicat. Le montant de ces contributions est en baisse de 0,25%.

A ces recettes se rajoutent les subventions financières versées par les différents éco-organismes (CITEO pour les emballages et les papiers, Eco-Mobilier, Eco-DDS, Corepile et OCAD3E) qui dans le cadre des filières de Responsabilité Elargie des Producteurs versent des soutiens financiers au Syndicat. Pour se financer, ces éco-organismes font payer une contribution financière lors de l'achat du produit ou directement au producteur selon les quantités commercialisées. Dans certains cas, les éco-organismes prennent aussi en charge tout ou partie du transport et du traitement des déchets. Les déchets concernés sont les emballages de la collecte sélective, les papiers, les meubles, les déchets d'équipement électrique et électronique, les piles, les lampes et une partie des déchets dangereux (pots de peinture, solvants, etc.).

Ce chapitre comporte aussi les dotations de l'Etat (74718), ce sont les aides perçues par le Syndicat dans le cadre d'emplois aidés.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre proviennent de la location du terrain appartenant au Syndicat à l'arrière de la déchèterie de Bessancourt et loué au prestataire de collecte pour le dépôt des bennes (752).

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement le remboursement des sinistres par les assurances ainsi qu'une opération comptable liée au paiement des factures de fin d'année qui ne sont payées que l'année suivante : il est considéré comme une recette les montants excédentaires prévus pour le paiement de ces factures (7718).

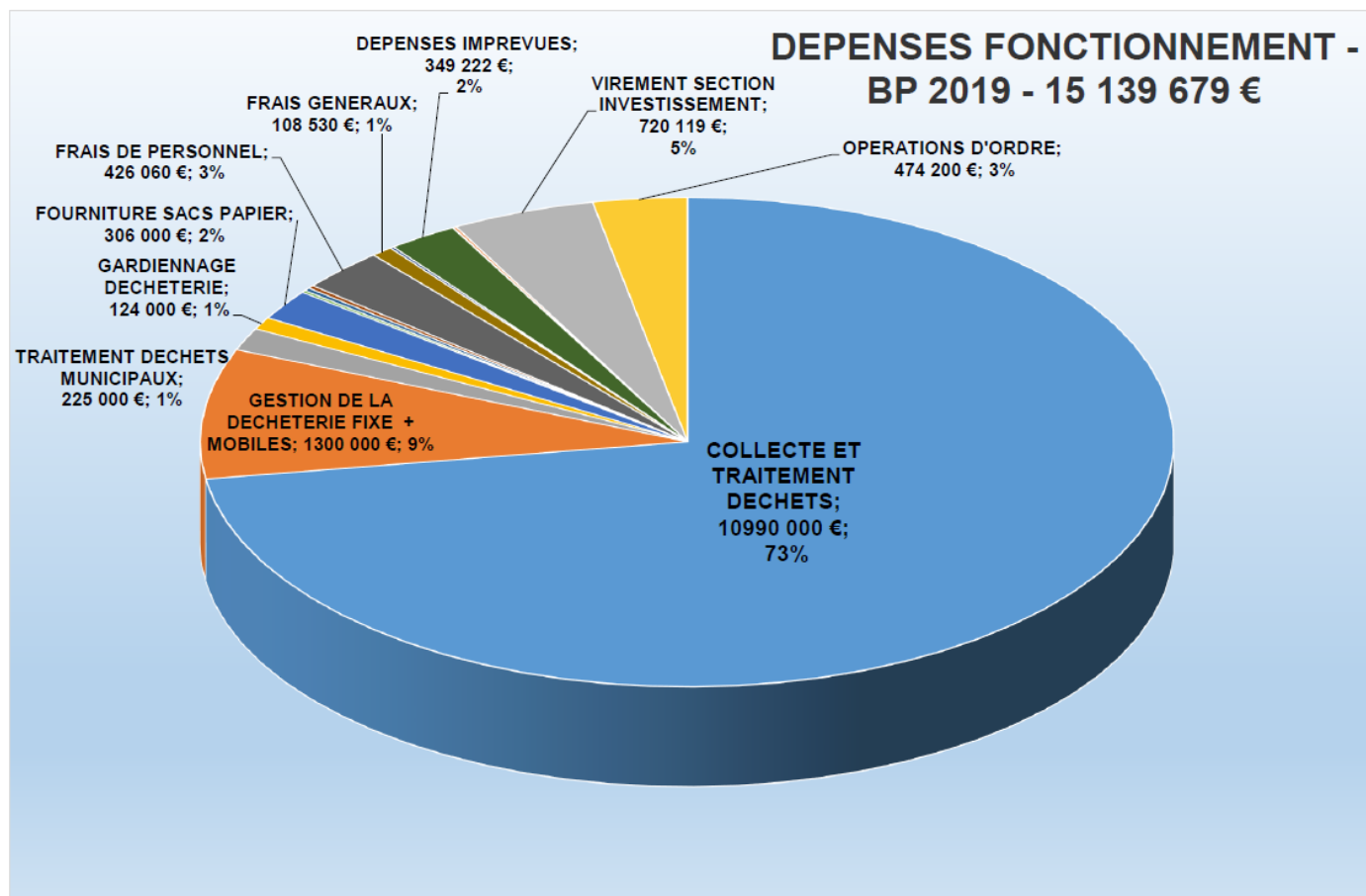
Chapitre 042 : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires et notamment l'amortissement des subventions d'acquisition des bacs roulants et de bornes enterrées.

○ Dépenses de fonctionnement :

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **15 139 678,73 €**.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des dépenses est constitué par les prestations de services qui regroupent l'exploitation de la déchèterie, la collecte et le traitement des déchets avec un prévisionnel de 12 515 000 €. Ces dépenses représentent 82 % des dépenses de fonctionnement.
- Le deuxième poste est celui du virement en section d'investissement. Cette somme de 720 119 € contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.
- Le troisième poste est celui des frais de personnel et d'indemnité d'élu avec 426 060 € qui correspond aux charges de salaires et cotisations salariales et patronales.



Dépenses de fonctionnement par chapitre – Année 2018 et 2019

Données détaillées

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2018	2019	Evolution
11	CHARGES CARACTERE GENERAL				
60611	Eau et assainissement		3 200 €	3 600 €	13%
60612	Energie et électricité		11 000 €	11 500 €	5%
60622	Carburants		2 200 €	2 500 €	14%
60628	Autres Fournitures non stockées	Fourniture sacs papier	285 000 €	306 000 €	7%
60631	Fournitures d'entretien		1 300 €	1 300 €	0%
60632	Fourniture de petit équipement		13 000 €	2 500 €	-81%
60636	Fourniture de vêtements de travail		1 000 €	600 €	-40%
6064	Fournitures administratives		2 300 €	2 500 €	9%
6068	Autres matériels et fournitures		400 €	310 €	-23%
611	Contrats prestations de service avec entreprises	Collecte et traitement des déchets ménagers	10 500 000 €	10 970 000 €	4%
		Gestion de la déchèterie + déchèteries mobiles	1 298 000 €	1 300 000 €	0%
		Projet CITEO (collectes)	10 000 €	20 000 €	100%
		Traitement déchets municipaux	200 000 €	225 000 €	13%
6135	Locations mobilières		1 000 €	1 500 €	50%
61521	Entretien et réparation de terrains		10 €	- €	-100%
615221	Entretien et réparation de bâtiments		4 500 €	500 €	-89%
615231	Entretien et réparation de voies et réseaux		250 €	220 €	-12%
61551	Entretien et réparation sur matériel roulant		2 000 €	2 500 €	25%
61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	Photocopieur	6 000 €	7 000 €	17%
6156	Services Extérieurs : Maintenance	Entretien-maintenance conteneurs	35 000 €	21 000 €	-40%
		Entretien maintenance bornes enterrées	50 000 €	31 000 €	-38%
		Autres contrats maintenance : chauffage/clim ...	1 500 €	3 000 €	100%
6161	Primes d'assurances		7 500 €	6 950 €	-7%
6168	Autres primes d'assurance		10 €	10 €	0%
6182	Documentation générale et technique		3 200 €	5 200 €	63%
6184	Versement à des organismes de formation		2 500 €	5 000 €	100%
6185	Frais de colloques et séminaires		750 €	600 €	-20%
6188	Autres frais divers (services extérieurs)		100 €	10 €	-90%
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		1 800 €	1 900 €	6%
6226	Honoraires		3 000 €	1 500 €	-50%
6227	Frais d'actes et de contentieux		10 €	10 €	0%
6231	Annonces et insertions		2 000 €	1 200 €	-40%
6232	Fêtes et cérémonies		1 800 €	1 800 €	0%
6233	Foires expositions		10 €	10 €	0%
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	Réalisation et distribution Guide de tri...	38 000 €	30 900 €	-19%
		Projet CITEO (autocollants)	5 500 €	5 500 €	0%
6248	Transport de biens		1 300 €	1 000 €	-23%
6251	Voyages et déplacements		500 €	500 €	0%
6257	Réceptions		10 €	- €	-100%
6261	Frais d'affranchissement		4 500 €	5 760 €	28%
6262	Frais de télécommunications		8 000 €	7 200 €	-10%
627	Services bancaires		10 €	10 €	0%
6282	Frais de gardiennage	Frais de gardiennage Déchèterie	130 000 €	124 000 €	-5%
6283	Frais nettoyage des locaux		4 200 €	3 900 €	-7%
62878	Remboursement de frais		10 €	10 €	0%
6288	Autres services extérieurs	CIG Confection des paies + informatique	7 500 €	7 900 €	5%
63512	Taxe foncière		10 €	10 €	0%
6358	Autres droits	Taxes sur aires stationnement		13 000 €	
6355	Taxes et impôts sur véhicules		10 €	10 €	0%
637	Autres impôts et taxes		200 €	10 €	-95%
		TOTAL chapitre 11	12 650 090 €	13 136 430 €	4%

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2018	2019	Evolution
12	CHARGES DE PERSONNEL				
6218	Autres personnel extérieur - stagiaire		5 555 €	3 700 €	-33%
6332	Cotisations versées au FNAL		210 €	250 €	19%
6336	Cotisations au CIG et au CNFPT		3 000 €	3 000 €	0%
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération		150 €	700 €	367%
64111	Personnel titulaire : Rémunération principale		160 000 €	168 000 €	5%
64112	Personnel titulaire : NBI, Supplément familial, indemnité de résidence		10 100 €	11 500 €	14%
64118	Personnel titulaire : Autres indemnités		60 000 €	53 500 €	-11%
64162	Emplois d'avenir		6 100 €		-100%
64168	Autres emplois d'insertion		40 000 €	43 000 €	8%
6417	Rémunération apprenti			8 600 €	
6451	Cotisations à l'URSSAF		28 000 €	28 000 €	0%
6453	Cotisations aux caisses de retraite		54 000 €	55 000 €	2%
6454	Cotisations aux ASSEDIC		2 500 €	1 800 €	-28%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	SMACL protection juridique + CNP	21 500 €	14 500 €	-33%
6456	Versement au FNC du supplément familial		610 €	100 €	-84%
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	protection sociale des agents	1 300 €	2 000 €	54%
6474	Versement aux autres œuvres sociales	CNAS	2 050 €	2 100 €	2%
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 050 €	710 €	-32%
6478	Autres charges sociales diverses		- €	7 900 €	
6488	Autres charges de personnel	Chèque déjeuner	16 000 €	7 900 €	-51%
		TOTAL	412 125 €	412 260 €	0%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE				
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	Indemnités du Président	13 250 €	13 200 €	0%
6533	Cotisations retraite des maires, adjoints, conseillers	Cotisations de retraite du Président	1 000 €	600 €	-40%
6541	Admissions en non-valeur	Impayés Redevance Spéciale	5 000 €	3 000 €	-40%
6542	Créances éteintes	Impayés RS avec clôture pour insuffisance actifs	- €	7 000 €	
65738	Subventions de fonctionnement versées - Autres organismes publics		10 €	- €	-100%
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes publics		10 €	- €	-100%
65888	Autres Charges de gestion courante		5 000 €	48 €	-99%
		TOTAL	24 270 €	23 848 €	-2%
66	CHARGES FINANCIERES				
66112	Charges d'intérêts des emprunts et dettes	Rattachement ICNE 2015	-2 100 €	-2 400 €	14%
66111	Charges d'intérêts des emprunts et dettes		42 000 €	18 500 €	-56%
		TOTAL	39 900 €	16 100 €	-60%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
6711	Pénalités pour marché	Pénalités résiliation marché	10 €	100 €	900%
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	Titres annulés	1 000 €	7 000 €	600%
678	Autres charges exceptionnelles	Remboursement perçu assurance	1 000 €	400 €	-60%
		TOTAL	2 010 €	7 500 €	273%
O22	DEPENSES IMPREVUES				
22	Dépenses imprévues de la section de fonctionnement		885 540,78 €	349 221,73 €	-61%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
6811 O	Dotations amortis. immobilisations incorporelles & corporelles		343 000 €	474 200 €	38%
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT				
23	Virement à la section d'investissement		531 041,17 €	720 119 €	36%
TOTAL Dépenses de fonctionnement			14 887 976,95 €	15 139 678,73 €	2%

Données synthétisées :

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2018	2019	Evolution
11	CHARGES CARACTERE GENERAL	12 650 090 €	13 136 430 €	4%
12	CHARGES DE PERSONNEL	412 125 €	412 260 €	0%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	24 270 €	23 848 €	-2%
66	CHARGES FINANCIERES	39 900 €	16 100 €	-60%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 010 €	7 500 €	273%
O22	DEPENSES IMPREVUES	885 540,78 €	349 221,73 €	-61%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	343 000 €	474 200 €	38%
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	531 041,17 €	720 119 €	36%
TOTAL Dépenses de fonctionnement		14 887 976,95 €	15 139 678,73 €	2%

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de structure et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, assurances, contrats de maintenance, etc.

Ce chapitre regroupe aussi les rémunérations des prestataires (maintenance des bacs roulants et bornes enterrées, achat des sacs papier, collecte, traitement, exploitation de la déchèterie, gardiennage de la déchèterie).

Ces dépenses sont globalement à la baisse de 4 %.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat dispose de 9 agents en emplois permanents. Les charges de personnel représentent 3 % des dépenses de fonctionnement.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre prévoit le versement des indemnités du Président (6531 et 6533), ainsi les recettes de redevance spéciale impayées et restant à recouvrer (6541) ou celles impayées pour insuffisance d'actifs (6542).

Chapitre 66 : Intérêts de la dette. Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette (66111).

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles. Dans ce chapitre figure essentiellement les titres annulés d'années précédentes (673). Ce chapitre permet également de faire une régularisation pour une subvention déjà perçue sur un exercice antérieur et la réaffecter dans le bon article budgétaire.

Chapitre 68 (042) : Dotations aux amortissements. Ce chapitre concerne l'amortissement des biens du Syndicat (véhicules, mobilier, matériel incendie, bornes enterrées, composteurs, conteneurs roulants, etc...). Le volume des amortissements augmente de 38 % du fait de l'acquisition des équipements de pré-collecte de type bornes enterrées.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 720 119 €.

- **Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 1 475 569,06 €.

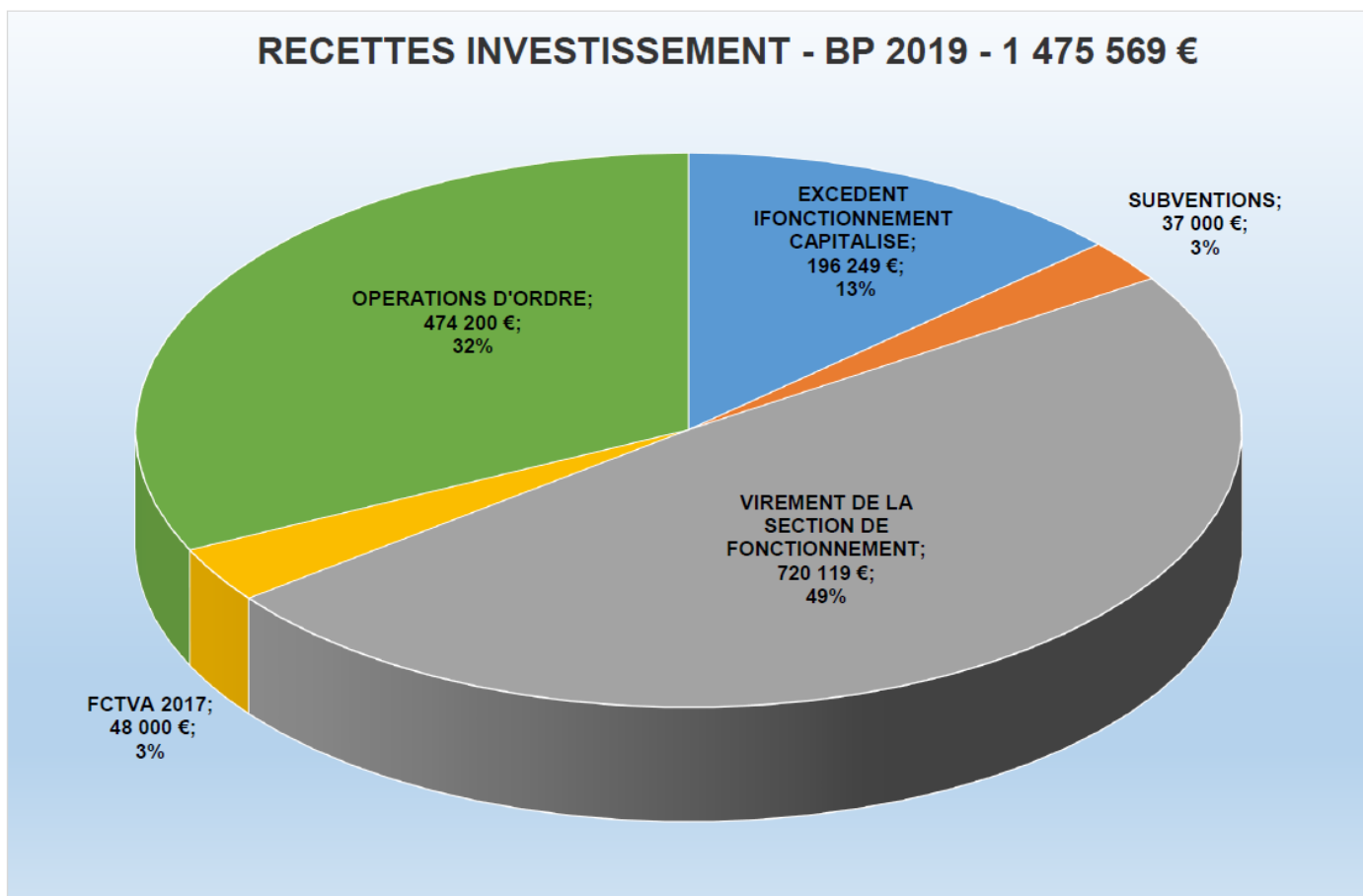
Le montant était en 2018 de 1 767 525,87 € soit une baisse de 17 %.

- **Recettes d'investissement**

Le montant des recettes de la section d'investissement s'élève à 1 475 569,06 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par le virement de la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 720 119 €,
- Le second poste est celui des recettes d'amortissement pour 474 200 €.



Recettes d'investissement par chapitre – Années 2018 et 2019

Données détaillées :

Article	RECETTES INVESTISSEMENT		2018	2019	Evolution
1068	EXCEDENT CAPITALISE		323 444,70 €	196 249,06 €	
021 O	Virement de la section de fonctionnement		531 041,17 €	720 119,00 €	36%
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				
10222	Fonds globalisés - F.C.T.V.A.	Récupération T.V.A	90 000 €	48 000 €	-47%
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
1312	Subv. équipt transférables-Autres subv. de la Région	Conseil Régional	15 000 €	35 000 €	133%
1313	Subv. équipt transférables-Département	Conseil Départemental	15 000 €	2 000 €	-87%
1316	Subv. équipt transférables-Autres établ. Publics locaux	ADEME	10 €	- €	-100%
1322	Subv.équipt non transférables - Autres subv.Région	Subvention Conseil Régional déchèterie	10 €	- €	-100%
1326	Subv. équipt non transférables - Autres établ. Publics locaux	Subvention agence eau déchèterie	10 €	- €	-100%
		TOTAL	30 030 €	37 000 €	23%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641	Emprunts en euros	Bornes enterrées	450 000 €	- €	-100%
165	Dépôts et cautionnements reçus		10 €	1 €	-90%
		TOTAL	450 010 €	1 €	-100%
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
28051	Logiciels		6 000 €	4 800 €	-20%
281318	Autres bâtiments publics		500 €	100 €	-80%
28158	Autres installations, matériel & outillage techniques	Matériel incendie	1 000 €	600 €	-40%
28183	Amortissement du matériel de bureau & informatique		2 500 €	2 500 €	0%
28184	Amortissement du mobilier		3 000 €	1 200 €	-60%
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	Conteneurs	330 000 €	465 000 €	41%
		TOTAL	343 000 €	474 200 €	38%
TOTAL			1 767 525,87 €	1 475 569,06 €	-17%

Données synthétisées :

Article	RECETTES INVESTISSEMENT	2018	2019	Evolution
001	EXCEDENT REPORTE	323 444,70 €	196 249,06 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	531 041,17 €	720 119,00 €	36%
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	90 000 €	48 000 €	-47%
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	30 030 €	37 000 €	23%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	450 010 €	1 €	-100%
040	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	343 000 €	474 200 €	38%
TOTAL		1 767 525,87 €	1 475 569,06 €	-17%

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves. Ce chapitre ne concerne que le remboursement du FCTVA (10222).

Chapitre 13 : Subventions d'investissement. Ce chapitre porte sur le versement de subventions pour des acquisitions liées à l'investissement (bornes enterrées et composteurs) versées par les partenaires financiers tels que la Région (1312), le Conseil Départemental (1313).

Chapitre 16 : Emprunt et dettes assimilés. Ce chapitre concerne un emprunt pour le financement de l'achat des bornes enterrées (1641). Pour le moment le besoin de financement n'est pas connu.

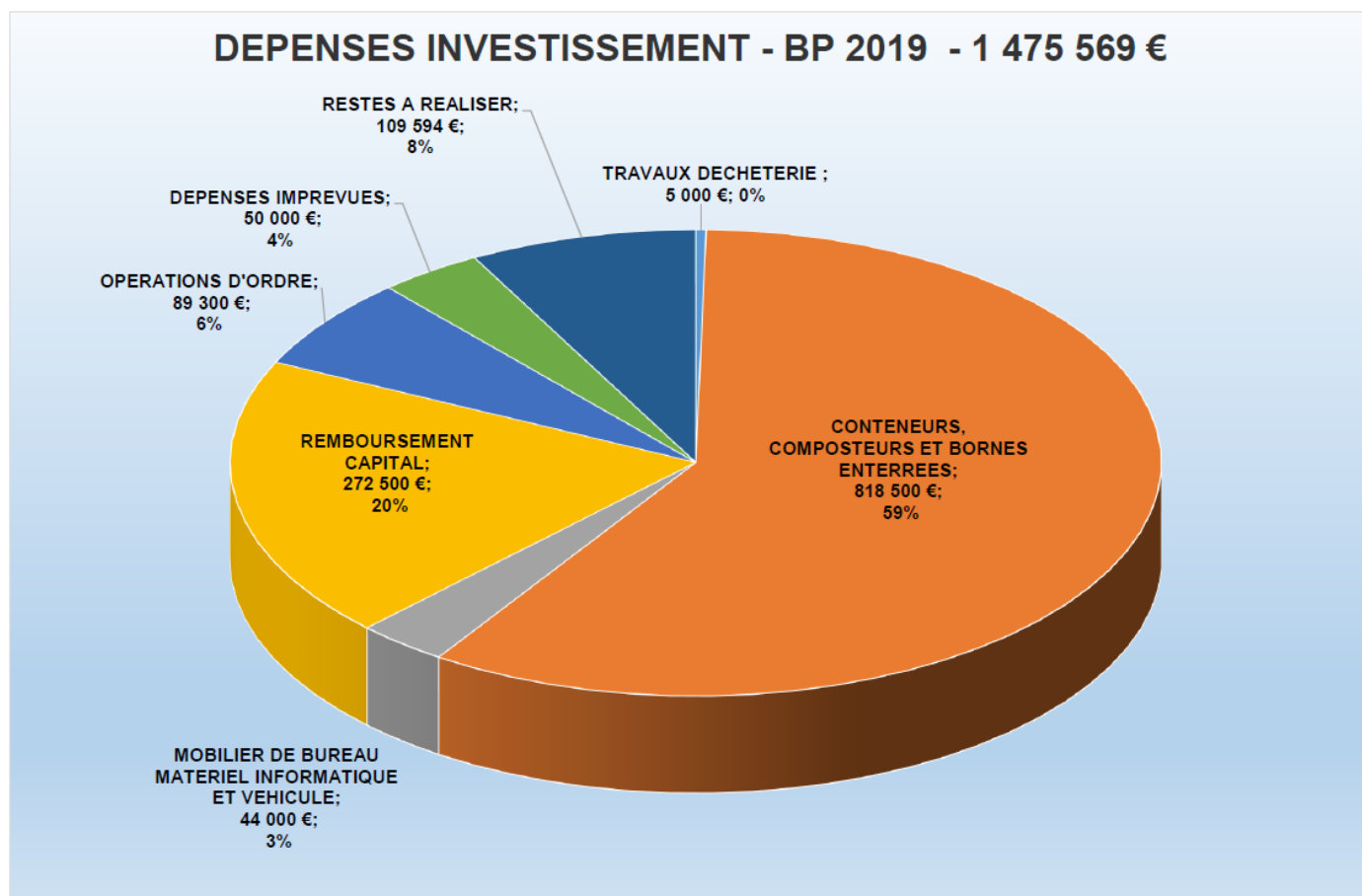
Chapitre 040 : Amortissement des immobilisations. Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires et l'amortissement des biens du Syndicat (mobilier, matériel informatique, conteneurs roulants, bornes enterrées, composteurs, etc.).

○ Dépenses d'investissement :

Le montant des dépenses de la section d'investissement s'élève à 1 475 569,06 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des dépenses est constitué par l'achat de bornes enterrées et de conteneurs pour 818 500 € soit 59 % des dépenses.
- Le second poste le plus important est constitué par le remboursement du capital des emprunts pour les travaux de la déchèterie, l'achat des conteneurs roulants pour le verre et l'achat de bornes enterrées avec 272 500 € soit 20 % des dépenses d'investissement,



Dépenses d'investissement par chapitre – Années 2018 et 2019

Données détaillées :

Article	DEPENSES INVESTISSEMENT		2018	2019	Evolution
001	DEFICIT INVESTISSEMENT 2018			86 654,97 €	
020	Dépenses d'investissement imprévues		94 800 €	50 000 €	-47%
13	REVERSEMENTS ET REPRISES DE SUBVENTIONS				
13912	Subv. équipement transférées c/résultat-Autres subv. Région	Subventions Région	50 000 €	62 500 €	25%
13913	Subv. équipement transférées c/résultat-Département	Subventions Département	20 000 €	21 500 €	8%
13916	Subv. équipement transférées c/résultat-Autre établ. Publics	Subventions ADEME	10 000 €	5 300 €	-47%
		TOTAL	80 000 €	89 300 €	12%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641	Emprunts en euros	Remboursement du capital	500 000 €	272 500 €	-45%
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2051	Concessions et droits similaires,		7 500 €	8 450,40 €	13%
21	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21318	Autres bâtiments publics		5 000 €	5 000 €	0%
2148	Constructions sur sol d'autrui- Autres constructions		40 000 €	- €	-100%
2151	Réseaux de voirie	Travaux déchèterie	5 000 €	10 €	-100%
2152	Installations de voirie		5 000 €	10 €	-100%
21568	Autres matériels et outillages d'incendie et défense civile		500 €	500 €	0%
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		1 500 €	43 779,80 €	2819%
2182	Matériel de transport		25 000 €	25 000 €	0%
2183	Matériel bureau & matériel informatique		5 000 €	3 000 €	-40%
2184	Mobilier		3 000 €	3 000 €	0%
2188	Autre immobilisations corporelles	Conteneurs et composteurs	988 725,87 €	888 363,89 €	-10%
		TOTAL	1 078 725,87 €	968 663,69 €	-10%
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
2313	Constructions	Travaux sur déchèterie	5 000 €	- €	-100%
2315	Installation matériel et outillage technique		1 500 €	- €	-100%
		TOTAL	6 500 €	- €	-100%
TOTAL			1 767 525,87 €	1 475 569,06 €	-17 %

Données synthétisées :

Article	DEPENSES INVESTISSEMENT	2018	2019	Evolution
001	DEFICIT INVESTISSEMENT 2018		86 654,97 €	
020	DEPENSES INVESTISSEMENT IMPREVUES	94 800 €	50 000 €	-47%
13	REVERSEMENTS ET REPRISES DE SUBVENTIONS	80 000 €	89 300 €	12%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000 €	272 500 €	-45%
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 500 €	8 450,40 €	13%
21	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 078 725,87 €	968 663,69 €	-10%
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 500 €	- €	-100%
TOTAL		1 767 525,87 €	1 475 569,06 €	-17 %

Chapitre 13 : Subventions d'investissement. Il concerne des opérations d'ordre budgétaires. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'acquisition des bacs roulants et de bornes enterrées des partenaires financiers du Syndicat soit le Conseil Régional (13912), le Conseil Départemental (13913) et le l'ADEME (13916).

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés. Ce chapitre concerne uniquement le remboursement du capital des emprunts pour les travaux de la déchèterie, l'achat des conteneurs roulants pour le verre et l'achat de bornes enterrées (1641).

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles. Ce chapitre concerne uniquement l'achat de logiciels informatiques (logiciel comptable, Adobe, etc...) (2051)

Chapitre 21 : Immobilisations incorporelles. Ce chapitre concerne les acquisitions du Syndicat soit le mobilier (2184), le matériel informatique (2183), les bornes enterrées, composteurs et conteneurs (2188), ainsi que les travaux d'entretien de la déchèterie (21318 et 2151).

Chapitre 23 : Immobilisations en cours. Ce chapitre concerne les travaux réalisés par le Syndicat. Ces travaux concernent principalement la déchèterie de Bessancourt.

Budget Annexe de vente des matériaux issus de la collecte sélective

Ce budget a été créé car la vente de certains matériaux issus de la collecte sélective est soumise au versement de la TVA. Il a donc été créé ce budget selon une comptabilité (nomenclature M4) permettant le versement de TVA au Syndicat.

Ce budget est voté en suréquilibre en section de fonctionnement et n'a pas de section d'investissement.

Pour cette année il a été budgétisé la vente pour 360 000 € de matériaux.

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	Evolution
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
658	Charges diverses de gestion courante	10,00 €	10,00 €	0%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations gestion	10,00 €	10,00 €	0%
672	Reversement de l'excédent de la collectivité de rattachement	- €	- €	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00 €	500,00 €	150%
	TOTAL	210,00 €	510,00 €	143%
TOTAL		220,00 €	520,00 €	136%

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	Evolution
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	905 108,56 €	360 396,72 €	-60%
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
707	Vente de marchandises	410 000,00 €	360 000,00 €	-12%
	TOTAL	410 000,00 €	360 000,00 €	-12%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
758	Produits divers de gestion courante	10,00 €	10,00 €	0%
	TOTAL	10,00 €	10,00 €	0%
TOTAL		905 118,56 €	360 406,72 €	-60%

Article	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2018	BP 2019	Evolution
TOTAL		- €	- €	

Article	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2018	BP 2019	Evolution
TOTAL		- €	- €	

Ratios légaux – BUDGET PRINCIPAL

	2018	2019
Dépenses d'exploitation / dépenses réelles de fonctionnement	99,72	99,84
Produit d'exploitation domaine / recettes réelles de fonctionnement	4,33	10,88
Transferts reçus / recettes réelles de fonctionnement	95,66	87,11
Emprunts réalisés / dépenses d'équipement brut	41,18	64,24
Encours de dette	2 040 527,81 €	1 555 528,26 €
Encours de dette / population	18,0 €/hab	18,0 €/hab